

## Appel à Candidature Pour une inscription en mastère professionnel Management de la Maintenance Industrielle (AU 2023/2024)

Il est porté à la connaissance des étudiants titulaires de licence (LMD) ou d'une maîtrise, ce qui suit :

1. L'inscription des candidatures se fait exclusivement par internet sur le site de l'ISSAT à l'adresse : <https://issatgf.rnu.tn/fra/mastere/>
2. Les mastères professionnels proposés l'ISSAT de GAFSA sont:

الإجازات المطلوبة	طاقة الاستيعاب	الاختصاص
– إجازة تطبيقية أو أساسية في الهندسة الميكانيكية – إجازة تطبيقية أو أساسية في الإلكترونيك – إجازة تطبيقية أو أساسية في الاوتوماتيك – إجازة تطبيقية في الالكتروميكانيك – إجازة تطبيقية أو أساسية في الالكترونيك والالكتروتكنيك والايوتوماتيك – إجازة تطبيقية في الكهروميكانيك	35	التصرف في الصيانة الصناعية:  Management de la Maintenance Industrielle (MMI)

3. Le classement de tous les candidats se fera suivant:

- a- La nature du diplôme.
- b- Le niveau universitaire.
- c- L'établissement d'origine (ISSAT Gafsa ou autre).
- d- Le score est calculé comme suit:

✓ M1 correspond au critère d'ancienneté du diplôme: 2023 (4), 2022 (3), 2021 (2), 2020 (1) et avant 2020(0)

✓ M2 correspond au niveau du candidat:

$$M2=1,5*\text{moyenneBac}+1,5*\text{moyenne1}*P1 + 2* \text{moyenne2}*P2+2*\text{moyenne3}*P3$$

(Pour licence )

$$M2=1,5*\text{moyenneBac}+1,5*\text{moyenne1}*P1 + 2* \text{moyenne2}*P2 + 2*\text{moyenne3}*P3$$

(Pour ingénieur)

$$M2=1,5*\text{moyenneBac}+1,5*\text{moyenne1}*P1 + 2*\text{moyenne2}*P2 + (\text{moyenne3}*P3+ \text{moyenne4}*P4 )/2$$

(Pour maîtrise)

Sachant que :

- $P_i=1$  : si le candidat a réussi son année universitaire à la session principale du niveau  $i$ .
- $P_i=0.75$  : si le candidat a réussi son année universitaire à la session de rattrapage de du niveau  $i$ .



- $P_i=0.5$  : si le candidat a réussi son année universitaire de l'année  $i$  après un seul redoublement.
  - Moyenne  $i$  : la moyenne du candidat pour l'année  $i$ .
  - Pour les licences appliquées, **Moyenne3** est la moyenne du semestre **S5** ; la note de projet de fin d'études n'intervient pas dans le calcul de cette moyenne
  - Pour le diplôme d'ingénieur, la note du projet de fin d'études n'intervient pas dans le calcul de la moyenne Moyenne3
- ✓ Le score final de sélection est calculé comme suit:

$$\text{Score final} = M1+M2$$

- ✓ Les candidats ayant redoublés plus qu'une fois durant leur cursus universitaire sont automatiquement éliminés de la sélection à l'exception des classes préparatoires.
  - ✓ Aucun candidat n'est admissible s'il est déjà inscrit dans un autre master.
  - ✓ Le classement des candidats sera réalisé selon trois voies et par système de quota pour les différentes catégories [licence (diplômés ISSAT, hors ISSAT), autres diplômes].
4. Le dossier pour tous les candidats doit être envoyé par poste recommandé ou rapide poste uniquement, pas de dépôt au bureau d'ordre à l'adresse suivante:

MASTERE : Management de la maintenance  
industrielle

**ISSAT GAFSA BP 116 Campus  
Universitaire Ahmed Zarrouk 2112, Gafsa**

Le dossier complet doit comporter les pièces suivantes :

1. Le formulaire de candidature rempli à imprimer depuis le site de l'ISSAT et signé
2. Une copie de la CIN
3. Une copie certifiée conforme à l'original du relevé des notes et de l'attestation du Baccalauréat
4. Les copies certifiées conformes aux originaux des relevés des notes de toutes les années des études universitaires y compris les années de redoublement. (Sauf troisième année pour licence)
5. Une copie conforme du diplôme (Si disponible)
6. 2 photos d'identités
7. 2 enveloppes affranchies au tarif recommandé portant l'adresse exacte du candidat

**8. Une attestation de retrait d'inscription (s'il y a lieu) ou de réorientation si ça existe**

5. Les étapes de sélection des dossiers de candidature à l'inscription en mastère se feront selon le calendrier suivant:

Du 27 juin au 18 août 2023	Inscription sur le site de L'ISSAT ( <a href="http://www.issatgf.rnu.tn">www.issatgf.rnu.tn</a> ) <b>Il est impératif d'imprimer votre formulaire rempli juste après la validation de la candidature sur le site</b>
Fin août- début septembre 2023	Etude des dossiers et affichage des résultats

**Date limite de candidature : 18 août 2022**

(Passé ce délai, toute candidature sera automatiquement rejetée, le cachet de la poste faisant foi)  
Les dossiers arrivants à l'ISSAT après le 18 août 2023 seront automatiquement éliminés

**5. Remarques importantes**

1. Le candidat fournissant de fausse(s) donnée(s) lors de l'enregistrement de sa candidature sur le site sera automatiquement éliminé. Aucune réclamation à ce propos ne sera étudiée, quelqu'en soient les raisons.
2. Le candidat ne respectant pas scrupuleusement le calendrier, perd définitivement son droit à l'inscription en mastère.
3. Celui qui ne peut plus accéder à son compte à cause de l'oubli du mot de passe est automatiquement éliminé de la liste. Il n'y a aucune possibilité de vous fournir le mot de passe.

**Le directeur  
Imed Miraoui**



**Directeur  
Imed MIRAOU**

